

# Déviations de Beaucé : vous avez la parole !

Beaucé est la seule ville bretonne encore traversée par une route nationale. Quatre scénarios vont être soumis à la population, à partir d'aujourd'hui, pour son contournement.

## Entretien

### Pouvez-vous nous rappeler la genèse des aménagements programmés sur la RN 12 ?

À la fin des années 2000, les élus, principalement mayennais, ont porté la question de l'aménagement de la RN 12 entre Fougères et Alençon. Cette section de 110 km traverse de nombreuses agglomérations et cela posait des problèmes de sécurité, de nuisance et de développement. Alors forcément, il y a dix ans, tout le monde rêvait d'une 2x2 voies sur 110 km.

### Et depuis ?

Les études ont débuté entre 2010

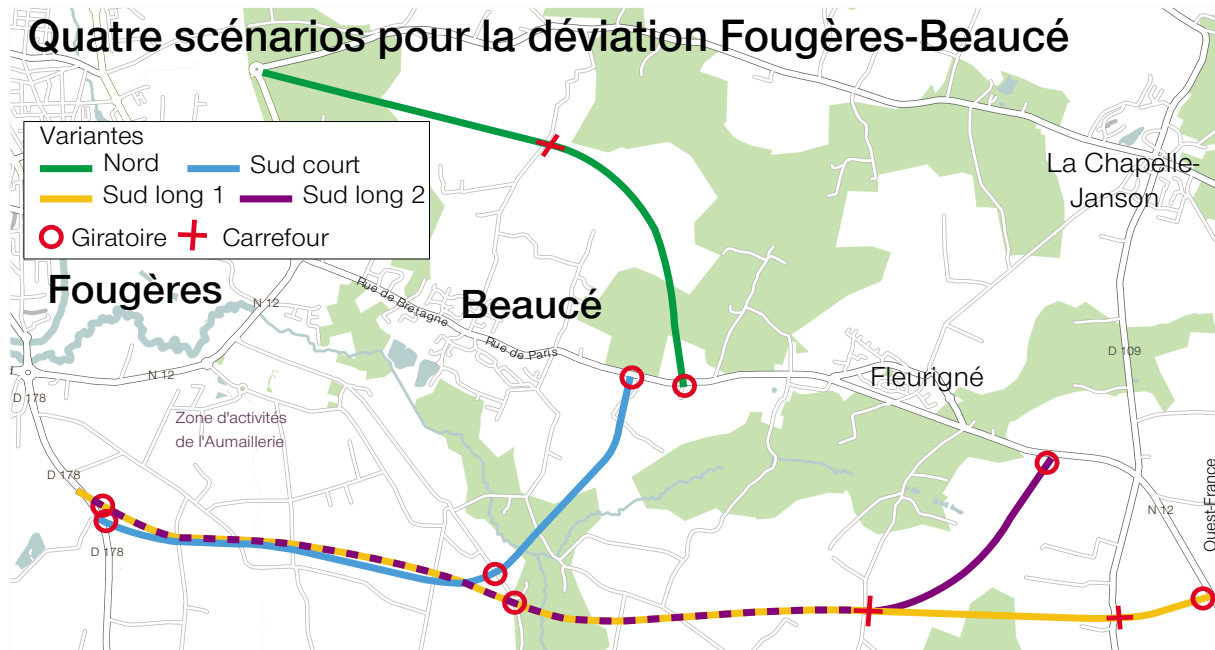


**Pierre-Alexandre Poivre**, responsable de la division maîtrise d'ouvrage intermodale de la Dreal (1).

et 2012. Une première phase de concertation a eu lieu en 2013, afin de dégager les grands scénarios d'aménagement. En 2014, l'État a pris certaines orientations autour de sept déviations pertinentes en termes de sécurité, dont deux ou trois prioritaires. Parmi elles, il y a la déviation de Beaucé. Ainsi, le projet a été inscrit au contrat de plan État-Région 2015-2020.

### Pourquoi Beaucé est-elle une zone prioritaire ?

C'est le seul centre-bourg traversé par une route nationale en Bretagne (2). Il y passe 10 000 véhicules par jour. Cela a un impact sur l'environnement et sur la qualité de vie. La perception d'insécurité est également forte, la route ne disposant pas de séparation au milieu. Si un restaurant routier ou une station-service peuvent être pénalisés, de manière générale les



communes y gagnent en termes de développement économique.

### Aujourd'hui, vous lancez une concertation publique jusqu'au 3 mars. De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un moment important car il faut choisir le tracé. Des études à grandes échelles ont été menées sur le bâti, l'environnement, les exploitations agricoles, le bruit, le trafic et le sous-sol. À partir de ces différents enjeux, nous avons établi quatre variantes. L'objectif de la concertation est d'abord d'informer la population. Nous allons mettre à disposition les études menées, afin de montrer ce qu'est un projet routier. Nous allons recueillir les critiques, les manques, les opinions. Nous allons écouter les arguments et il peut y avoir des contre-propositions.

### Certains estiment que le tracé est déjà décidé ?

Non. Il y a du lobbying intelligent, chacun défendant ses intérêts. Les quatre variantes [voir carte] ont des portées socio-économiques différentes pour le territoire. C'est une

décision complexe, prise par la Dreal, le ministère des Transports et avec le comité des élus. L'État restant le maître d'ouvrage, c'est lui qui tranchera. Mais il n'a pas intérêt à prendre une décision insoutenable par la majorité.

### Quels peuvent être les impacts environnementaux de cette déviation ?

Nous ne sommes pas dans une zone Natura 2000 ou à caractère environnemental fort. Il n'y a pas d'espèces protégées. Il faudra être attentif au franchissement du Couesnon et à quelques zones humides.

### Et au niveau du calendrier ?

Après la phase de concertation publique, une décision sur le tracé sera prise à l'été, après les législatives.

On entrera ensuite dans une nouvelle phase d'études avant l'enquête publique, en 2019, et la déclaration d'intérêt public qui devrait suivre. En 2020, nous devrions être en situation d'entamer les acquisitions foncières. Mais les travaux ne devraient pas débuter avant 2021-2022 pour une mise en service au plus tôt en 2024.

Recueilli par Antoine VICTOT.

(1) Dreal Bretagne : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

(2) La dernière déviation en date, celle de Saint-Caradec (Côtes-d'Armor) sur la RN164, a été ouverte en 2011.

**33** millions d'euros, c'est le coût estimé de la variante Sud Long 1 (voir carte), soit la plus onéreuse. La Sud Long 2 est évaluée à 31 millions, 25 millions pour la Sud Court, et 15 millions pour la Nord. L'État devra cofinancer ces projets avec les collectivités partenaires (Région, Département, Agglo etc.).

## Quatre scénarios et des enjeux divergents



10 000 véhicules traversent chaque jour le centre de Beaucé. Pour des raisons de sécurité, le projet de contournement de la commune a été inscrit au contrat de plan État-Région 2015-2020.

Avec quatre scénarios, il y aura forcément des déçus. En 2013, lors de la précédente concertation, les élus de Louvigné communauté avaient clairement exprimé leur opposition à un contournement par le sud. Pour eux le tracé nord pouvait être le point de départ du désenclavement des communes au nord de Fougères.

En 2015, idem, les élus du nord, Louis Pautrel en tête, avait demandé de lancer une étude complémentaire dans le cadre de la déviation de Beaucé et d'acter le projet de contournement complet de Fougères, dans la révision du Scot (Schéma de cohérence territoriale).

Quant aux chefs d'entreprise du parc d'activités de l'Aumallerie, représentant environ 2 000 emplois (1), ils « souhaitent un fuseau le plus direct possible vers l'A84 à l'ouest et vers la Mayenne à l'est, passant au sud de leur zone. Il s'agit en effet d'éviter les conflits de flux, de minimiser la multiplication des franchissements de ronds-points, de sécuriser l'itinéraire et de conserver, à cette portion d'axe, tous les atouts pour une future deux fois deux voies à caractère National,

expliquent-ils. La priorité est de réaliser une liaison rapide entre les villes moyennes situées sur cet axe, Paris-Brest. »

### « Un enjeu majeur »

De son côté, Jean-Louis Lagrée, le maire de Beaucé, reste prudent sur la question. « Pour le moment, ce qui importe c'est avant tout que les habitants s'expriment. Ceux qui le souhaitent peuvent d'ailleurs venir consulter le dossier en mairie », encourage l'élu. Pour lui, ce chantier est « un enjeu majeur ». Cela étant, en 2013, lors de la dernière concertation, la plupart des élus communautaires avaient opté pour le scénario d'aménagement incluant une déviation de Beaucé par le sud. « Un avis logique », observe aujourd'hui le maire.

A.V.

(1) Les signataires : Groupe Royer, Géométal, Otima, HTL, Groom, SFPI, Orca accessoires, Destrudata, Transports Rallu, Soléval, Transports Madrias, Agrial, Numalliance, Patis-france-Puratos

## Benoît Hamon plébiscité à Fougères

Le second tour de la primaire de la gauche s'est déroulé hier. À Fougères 1 031 électeurs se sont mobilisés. 455 ont voté pour Manuel Valls, 565 pour Benoît Hamon.

## Reportage

« Il faut le faire. C'est primordial ! » Hier, au sein de l'école de la Châtellerie, les électeurs étaient au rendez-vous. À midi, plus d'une centaine d'enveloppes bleues reposaient dans l'urne. « La fréquentation est en hausse. Nous avons environ 30 % de personnes en plus par rapport à la semaine dernière », se réjouit-on dans ce bureau de vote.

Originaire de Lécousse, Patrick fait partie des nouveaux venus. « Dimanche dernier, je n'étais pas chez moi. C'est pour cela que je n'ai pas pu voter. Mais là, il m'a semblé important de le faire. Même s'il sera sans doute compliqué pour la gauche de remporter l'élection présidentielle, c'est maintenant ou jamais qu'il faut enclencher une dynamique », confie-t-il.

Un réveil démocratique que l'on doit aussi aux résultats du premier tour. « Quand j'ai vu que Benoît Hamon était en tête, j'ai reçu un électrochoc. Il n'a aucune chance. C'est pour cela que je me suis déplacée ce coup-ci. Il faut un candidat raisonnable », exprime une habitante de Romagné.

À l'inverse, Marie, Fougéraise, est venue soutenir le candidat du revenu universel. « Il apporte de la nouveauté, un peu de rêve. Dans le paysage politique actuel, je trouve que cela fait du bien. Je ne pensais pas qu'il serait au 2<sup>e</sup> tour. Quand j'ai vu l'engouement qu'il y avait autour de lui, j'ai voulu m'y associer. »

À l'école des Bleuets, les électeurs aussi sont nombreux et tout aussi partagés. Certains sont là pour « faire barrage » et votent « sans conviction ».

D'autres sont plus enthousiastes, croient aux promesses des candidats. Dans la bonne humeur, les tours



À Fougères, les deux bureaux de vote ouverts à l'occasion de la primaire de la gauche ont accueilli 1 031 électeurs.

dans l'isoloir s'enchaînent. L'heure du comptage s'approche. « On est impatients de connaître le résultat. Je pense que cela sera plus serré que la semaine dernière », analyse un couple de Luitré.

### Deux votes pour... Macron

19 h. Les portes des bureaux se ferment. Les bénévoles ont du pain sur la planche : la fréquentation est en hausse par rapport au premier tour. Au total, 1 031 personnes se sont déplacées (590 aux Bleuets, 441 à la Châtellerie).

Alors que le dépouillement des bulletins démarre, un petit groupe joue

les trésoriers. Comme pour la primaire de la droite, l'élection du jour était payante. Quelques jetons de lavage auto, quelques centimes aussi, pas facile de s'y retrouver.

« L'argent sera déposé en banque demain et acheminé ensuite à la Fédération », confie Jean-Claude Rault, élu et référent du Parti socialiste en pays de Fougères.

Du côté des enveloppes, c'est aussi le casse-tête. Il faut compter, recompter pour être certain de ne pas se tromper.

20 h 30, le résultat tombe enfin. Avec 565 bulletins pour Benoît Hamon (329 aux Bleuets et 236 à la

Châtellerie) contre 455 pour Manuel Valls (256 aux Bleuets et 199 à la Châtellerie), l'ancien ministre de l'Éducation nationale est loin devant. Sept personnes ont voté blanc. Quatre bulletins sont nuls.

Mais dans cet exercice démocratique, un troisième homme s'imisce. Deux électeurs ont en effet glissé dans l'enveloppe le nom d'Emmanuel Macron, imprimé préalablement sur une feuille blanche.

Une façon de rappeler au vainqueur du jour qu'il vient de remporter une bataille. La guerre politique, elle, ne fait que commencer.

Charles DROUILLY.

## Vous pouvez donner votre avis

La phase de concertation publique se déroule du lundi 30 janvier au vendredi 3 mars.

Deux réunions publiques sont programmées : mardi 31 janvier (18 h 30), à la salle des fêtes de Fleurigné, et mardi 28 février (20 h 30), à la salle Lancelot, de La Selle-en-Luitré.

Une permanence sera assurée mardi 7 février, de 10 h à 16 h 30, par les services de la Dreal, à la mairie de Beaucé.

Les remarques et les questions peuvent également être adressées par mail : rn-12-deviation-fougères-beauce@developpement-durable.gouv.fr

## Fougères en bref

### Qui veut la couronne de Miss Angevines 2017 ?



Le règne d'Émilie Pottier, Miss Angevines 2016, et des dauphines Gwenola Huard et Maëlle Piarulli, arrive à son terme. Qui succèdera au titre ?

« Le règne de Miss Angevines 2016 et de ses dauphines va se terminer dans quelques semaines, annonce Denise Rouzière, présidente du comité des fêtes, en charge de l'élection. Les jeunes filles qui désirent remplacer Émilie, Gwenola et Maëlle, et passer une année de rêve et de bonheur, doivent être âgées de 16 à 19 ans, célibataires sans enfant, gracieuses, sociables, aimer le contact. Elles doivent surtout être disponibles pour répondre

aux engagements et invitations pendant l'année de leur règne. »

Pour celles qui désirent tenter l'aventure, il suffit de retirer un dossier à l'office de tourisme et de le retourner avant le 4 mars.

Les candidates seront ensuite examinées par un jury lors de l'élection de Miss Angevines et de ses dauphines qui aura lieu, cette année, samedi 1<sup>er</sup> avril.

Contact : tél. 06 12 89 56 41.